

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à la salle communautaire de l'Église Sainte-Élisabeth de North Hatley, à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| 1. Michel Desrosiers | 4. |
| 2. Carrol HALLER | 5. David WILSON |
| 3. Danielle DUPRÉ | 6. |

SONT ABSENTS : Elizabeth FEE, Andrew J. PELLETIER

FORMANT QUORUM sous la présidence de Marcella DAVIS-GERRISH, Mairesse

AUSSI PRÉSENTS : Benoit TREMBLAY, directeur général et greffier-trésorier et Bruno BÉLISLE, directeur général adjoint.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 15 et 23 janvier 2024
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Appel de proposition pour refonte du site web de la Municipalité

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

6. Prestation de travail du personnel- approbation des banques de vacances et de temps à reprendre

FINANCES ET TRÉSORERIE

7. Acceptation des comptes à payer
8. Rapports des salaires nets –2024-01
9. Règlement numéro 2024-753 concernant les droits de mutations immobilières — Adoption
10. Liste des immeubles en vente pour non-paiement de taxes
11. Adoption des prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM)

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

12. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) — Dépôt d'une demande, Volet 1 — *Sujet retiré*
13. Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) — Dépôt d'une demande, Volet 2
14. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

15. *Règlement numéro 2024-752* constituant le comité consultatif d'urbanisme et du patrimoine — Adoption
16. *Règlement 2024-754* modifiant le règlement de zonage 2001-432 (C4-C5) — Adoption du 1^{er} projet
17. Nomination du président, président par intérim et des membres du comité de démolition — *Sujet retiré*
18. Nomination des membres pour le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine
19. *Règlement 2024-755* modifiant le *Règlement d'urbanisme 2001-431* — Avis de motion
20. *Règlement 2024-755* modifiant le *Règlement d'urbanisme 2001-431* — Adoption du 1^{er} projet

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

21. Proclamation des journées de la persévérance scolaire
22. Autorisation d'évènement — Demi-marathon de la fête des Mères

SÉCURITÉ PUBLIQUE

23. *Règlement numéro 2024-750* modifiant le *Règlement RU 2023-02 sur les stationnements* — Adoption
24. *Règlement numéro 2024-751 relatif à la circulation* — Présentation

VARIA

25. Période de questions portant sur les sujets locaux d'intérêt public

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

26. Levée de l'assemblée

2024-02-05.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec le retrait des points :

- 10 « Liste des immeubles en vente pour non-paiement de taxes »;
- 12 « Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) — Dépôt d'une demande, Volet 1 »;
- 17 « Nomination du président, président par intérim et des membres du comité de démolition»

ainsi que l'ajout du point :

- 14 « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ) »

2024-02-05.02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 15 ET 23 JANVIER 2024

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance régulière tenue le 15 janvier 2024 soit adopté et que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 janvier 2024 soient adoptés sans modification.

2024-02-05.03 INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

- Comité environnement mise à jour
- Souper crêpe 13 février 17h
- Curling club pour les juniors
- Début de l'élaboration de la politique familiale
- Patinoire

2024-02-05.04 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

INTERVENANTS		OBJETS
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL		
JF LOISELLE	Q	Est-ce que la Municipalité peut faire quelque chose pour sauver la SAQ
	R	La Municipalité peut donner son appui à un projet mais cela appartient au domaine du privé.

2024-02-05.05 APPEL DE PROPOSITION POUR REFONTE DU SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le site Web de la Municipalité doit être mis à jour afin de refléter les besoins actuels;

ATTENDU QU' il y a lieu d'obtenir des propositions visant une refonte complète ou la production d'un nouveau site Web;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite analyser les différentes options en regard avec la convivialité et les différentes fonctions qu'offrent un site Web, mais aussi celles offertes via des portails internet à l'intention des usagers;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

QUE la Direction procède à des demandes de propositions visant la refonte ou la production d'un site Web;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

QUE la Direction procède à des demandes de propositions de service de « portails » pour la Municipalité

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.06

PRESTATION DE TRAVAIL DU PERSONNEL- APPROBATION DES BANQUES DE VACANCES ET DE TEMPS À REPENDRE

ATTENDU les banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la préparation des états financiers de la Municipalité il y a lieu de faire approuver ces banques par le conseil ;

ATTENDU QU' un tableau a été soumis par le Directeur général et Greffier-trésorier aux membres du conseil ;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE le conseil municipal du Village de North Hatley approuve le tableau soumis par le directeur général et greffier-trésorier relatif aux banques de temps accumulées par les employés pour fins de vacances et de temps à reprendre au 31 décembre 2023.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.07

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE les comptes à payer de la Municipalité ont été vérifiés par le conseil;

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 5 février 2024 par le Service de trésorerie, d'une somme de 147 368,19 \$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.08

RAPPORTS DES SALAIRES NETS — 2024-01

ÉLUS	8 328,73 \$
PERMANENTS	39 051,61 \$
SAISONNIERS	4 564,59 \$
TOTAL	51 944,93 \$

2024-02-05.09

RÈGLEMENT 2024-753 CONCERNANT LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES — ADOPTION

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE que le règlement intitulé « *Règlement 2024-753 concernant les droits de mutations immobilières* », soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.10

LISTE DES IMMEUBLES EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Sujet retiré

2024-02-05.11

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI (RIEM)

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU QUE le Conseil de la RIEM a adopté des modifications à la baisse aux prévisions budgétaire de 2024 lors de la séance régulière de janvier 2024 en raison d'une diminution des coûts relatifs à l'opération de l'usine ;

ATTENDU QUE la quote-part de la régie pour la Municipalité est fixée à 85 % pour les opérations et à 75 % pour le service de la dette ;

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE les quotes part révisées sont maintenant les suivantes :

la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2024 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 1 011 656 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 280 116 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 159 762 \$

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.12

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) — DÉPÔT D'UNE DEMANDE, VOLET 1

Sujet retiré

2024-02-05.13

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) — DÉPÔT D'UNE DEMANDE, VOLET 2

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de North Hatley a pris connaissance du guide du PRIMEAU 2023, volet 2 et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère et qu'elle comprend les modalités du programme qui s'appliquent à elle et à son projet;

ATTENDU QUE la Municipalité est autorisée à déposer cette demande d'aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité assumera tous les coûts non admissibles associés à son projet, y compris toutes les directives de changements admissibles, à hauteur de 50 % de leur coût, et tout dépassement de coûts;

ATTENDU QUE la Municipalité assumera toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus;

ATTENDU QUE la Municipalité paiera sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE

DE mandater le directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, ou en son absence, le Directeur général adjoint, Monsieur Bruno Bélisle à déposer la demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité;

QUE le Directeur général, Monsieur Benoit Tremblay, soit identifié comme répondant pour la Municipalité;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.14

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2023 (TECQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.15

RÈGLEMENT 2024-752 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE — ADOPTION

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE que le règlement intitulé « *Règlement 2024-752 constituant le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine* de la Municipalité du Village de North Hatley », soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.16

RÈGLEMENT 2024-754 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2001-432 (C4-C5) — ADOPTION DU 1ER PROJET

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE d'adopter le projet n° 2024-754 modifiant le règlement de zonage n° 2001-432.

Le présent projet de règlement n° 2024-754 aura pour objet de modifier le règlement de zonage n° 2001-432 afin :

- D'interdire aux zones C-4 et C-5, les usages du groupe résidentiel des classes A.1) *Habitations unifamiliales isolées* et B.1) *Habitations bifamiliales isolées* au niveau du rez-de-chaussée d'un bâtiment principal;

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **26 février 2024 à 15h00**, à la salle communautaire de l'Église Ste-Elizabeth de North Hatley.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.17

NOMINATION DU PRÉSIDENT, PRÉSIDENT PAR INTÉRIM ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Sujet retiré

2024-02-05.18

NOMINATION DES MEMBRES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE

ATTENDU QUE les dispositions du *Règlement 2024-752 – « Règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine »* prévoit la nomination de 6 membres résidents à son comité;

ATTENDU QU' un appel de candidatures a été transmis à la population;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la candidature de M. FRANÇOIS GINGRAS

MOI, MICHEL DESROSIERS, PROPOSE

D'ACCEPTER la candidature de M. FRANÇOIS GINGRAS à titre de membre du CCUP pour une période de trois (3) ans à compter du 5 février 2024.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.19

RÈGLEMENT 2024-755 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME 2001-431 — AVIS DE MOTION

MOI, DANIELLE DUPRÉ, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- D'inclure la notion d'ilot de chaleur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le projet de ce règlement est déposé conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

2024-02-05.20

RÈGLEMENT 2024-755 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME 2001-431 — ADOPTION DU 1ER PROJET

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

D'adopter le projet du règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 2001-431.

Le présent projet de *Règlement n° 2024-755* aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- D'inclure la notion d'ilot de chaleur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une **assemblée publique de consultation** sera tenue le **26 février 2024, à 15 h 30**, la salle communautaire de l'Église Ste-Elisabeth. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

2024-02-05.21

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

- ATTENDU QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 19 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;
- ATTENDU QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;
- ATTENDU QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;
- ATTENDU QUE les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;
- ATTENDU QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;
- ATTENDU QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 16,2 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2019-2020);
- ATTENDU QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;
- ATTENDU QUE R3USSIR organise, du 12 au 16 février 2024, la 15^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Pour leur futur, persévérer se conjugue toujours au présent! ». Cette édition 2024 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut jouer un rôle fondamental pour motiver les jeunes et favoriser leur persévérance scolaire;
- ATTENDU QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement.

MOI, DANIELLE DUPRÉ, PROPOSE

QUE le conseil de la municipalité du Village de North Hatley proclame les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à :

- Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.
- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la municipalité pour leur persévérance scolaire.
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

- Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible.
- Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.22

AUTORISATION D'ÉVÈNEMENT — DEMI-MARATHON DE LA FÊTE DES MÈRES

ATTENDU QU' une demande d'autorisation a été demandée, par l'organisme Courir en Estrie, pour la tenue du demi-marathon de la Fête des mères qui aura lieu le 11 mai 2024;

ATTENDU QUE cet évènement a pour but de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie, ce qui correspond à un objectif poursuivi par la Municipalité;

ATTENDU QUE le Demi-Marathon est une course de qualification pour les championnats provinciaux de la FADOQ tenus au mois de septembre ;

ATTENDU QUE les trajets proposés par l'organisme emprunteront le chemin Capelton;

ATTENDU QUE l'organisme souhaite utiliser notre stationnement municipal, le terrain de soccer, les installations permanentes du marché public ainsi que des poubelles et tables pliantes.

MOI, DAVID WILSON, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley autorise et appuie l'édition 2024 de l'organisme Courir en Estrie, représenté par son président-directeur général, monsieur Patrick Mahony;

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.23

RÈGLEMENT 2024-750 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RU 2023-02 SUR LES STATIONNEMENTS — ADOPTION

MOI, MARCELLA DAVIS GERRISH, PROPOSE que le règlement intitulé « *Règlement 2024-750 modifiant le règlement RU 2023-02 sur les stationnements* », soit adopté.

VOTE POUR :		VOTE CONTRE :		ABSTENTION :	
ADOPTION :	ADOPTÉ				

2024-02-05.24

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-751 RELATIF À LA CIRCULATION — PRÉSENTATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le projet de *Règlement numéro 2024-751* et ont pu en prendre connaissance;

MOI, MICHEL DESROSIERS, DÉPOSE

Le projet de *Règlement numéro 2024-751 relatif à la circulation*;

QUE ce règlement soit soumis pour l'adoption lors d'une prochaine séance du conseil

2024-02-05.25

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS LOCAUX, D'INTÉRÊT PUBLIC

IL EST POSSIBLE DE POSER DES QUESTIONS VERBALES EN PRENANT SOIN DE DIRE VOS NOMS, ADRESSE. ET VILLE.

CERTAINES QUESTIONS ONT ÉTÉ ADRESSÉES PAR COURRIEL AVANT LA RENCONTRE. CERTAINES RÉPONSES PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DU FICHER AUDIO, CAR ELLES ONT ÉTÉ RÉPONDUES APRÈS LA SÉANCE.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

INTERVENANTS	OBJETS	
QUESTIONS ADRESSÉES PAR COURRIEL		
JOANNE MAROSI	Q	Est-ce que le règlement sur la C4 et C5 a-t-il été adopté aujourd'hui ?
	R	Non, il a été déposé et présenté pour une future adoption. Une consultation publique aura lieu pour permettre à la population de s'exprimer à ce sujet.
PAUL PARKER	Q	Est-ce possible d'avoir des informations sur le règlement sur les stationnements.
	R	La modification visait le stationnement devant le dépanneur.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Il y a plusieurs lumières de rues à changer et il y a un problème de pression de l'eau sur le secteur Massawippi.
	R.	Nous sommes à changer les lumières de rues pour des lumières DEL qui respecteront la protection de la route étoilée. Nous n'avons pas eu de plaintes pour la pression d'eau dans ce secteur mais nous allons vérifier.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Bandes riveraines - Il faudrait informer les gens sur les façons d'aménager les bandes riveraines mais aussi qu'ils ont des obligations à respecter.
	R.	Ce sera acheminé au Comité environnement.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Le budget de la RIEM a-t-il été revu à la baisse ?
	R.	Oui c'est dû à la négociation avec l'opérateur de l'usine de filtration.
MICHAEL GRAYSON	Q.	Est-ce nous allons changer les conduites d'eau du secteur ouest?
	R.	Oui, nous faisons une demande de subvention pour ces travaux. Des montants sont disponibles à la suite de l'adoption de notre plan d'intervention.
JEAN FRANÇOIS LOISELLE	Q.	En vue de la fête nationale, est-ce qu'on a des nouvelles de la plateforme au Canton?
	R.	Nous n'avons pas de nouvelles à ce sujet. Nous vous conseillons de vous adresser directement au Canton.
JEAN FRANÇOIS LOISELLE	Q.	CPE : Il y a un plateau en haut du terrain de l'Hôtel de ville. Les enfants du CPE pourraient y accéder. Est-ce qu'on prévoit un escalier pour accéder
	R.	Rien n'est prévu pour l'instant.
JEAN FRANÇOIS LOISELLE	Q	À quel endroit on peut se procurer des Rubans Vert et Blanc de la persévérance scolaire?
	R	Nous vous suggérons de vérifier sur le site web de la persévérance scolaire.
JEAN FRANÇOIS LOISELLE	Q	Est-ce que ce serait possible d'annoncer les naissances ?
	R	Ce sera à vérifier.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
5 FÉVRIER 2024**

2024-02-05.26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19H52, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

MOI, CARROL HALLER, PROPOSE que la séance soit levée et fermée.

MARCELLA DAVIS-GERRISH
Mairesse

BENOIT TREMBLAY
Directeur général

Je, MARCELLA DAVIS-GERRISH, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.